

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS122

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 16 BIS

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination